



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/2005/13/Corr.1
26 avril 2005

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS ET FRANÇAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements
concernant les véhicules (WP.29)

**RECTIFICATIF 1 AU COMPLÉMENT 8 À LA SÉRIE 02
D'AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT No 48**

(Installation des dispositifs d'éclairage et de la signalisation lumineuse)

Rectificatif

Note: La modification suivante a été adoptée par le Comité d'administration (AC.1) de l'Accord de 1958 modifié à sa vingt-neuvième session, suite à la recommandation formulée par le WP.29 à sa cent trente-cinquième session (TRANS/WP.29/1039, par. 60 et 91).

La note dans la page de couverture, la référence au document, lire TRANS/WP.29/GRE/2001/31/Rev.1.
